

Le Passé Simple Gnomique et l'enaction

Michel Favre¹

Résumé

Le passé simple gnomique – désormais PSG – n'est pas mentionné dans toutes les grammaires et quand il l'est, c'est toujours de manière fort lapidaire : il exprime une « vérité générale » et se trouve assorti d'un exemple, lequel est souvent un alexandrin de Racine ou de Boileau. Dans cette contribution, il s'agira tout d'abord d'indiquer l'étymologie de l'adjectif gnomique, les origines du passé simple. Puis la notion d'enaction sera abordée car elle se révèle particulièrement importante par rapport au PSG. Et dans ce sens, non moins importants sont les constituants, le groupe nominal et le groupe verbal, dont l'adverbe, lequel joue un rôle absolument primordial. En effet, sans la présence de celui-ci, le passé simple ne pourrait en aucune manière être gnomique.

Mots-clés : passé simple gnomique ; enaction ; perçaction ; opéracle ; signifiant.

Abstract

The Gnostic Simple Past – hereinafter abbreviated as PSG – is not always contained in all grammars. If it is mentioned, however, it is in a brief and simple form: it expresses a “general truth” and it is followed by an example, which is often an alexandrine by Racine or Boileau. In this article we begin with the etymology of the adjective gnostic, the origins of the passé simple. Then we address some aspects of the notion of enaction because it plays an essential role in relation to the PSG. And in the last part we have to consider the nominal group and the verbal group, particularly the adverb which is of utmost importance. Indeed, without the adverb the passé simple couldn't in any way be gnostic.

Keywords: Gnostic Simple Past ; enaction ; perçaction ; operacle ; signifier.

¹ Institut für Anglistik, Amerikanistik und Romanistik – RWTH Aachen, Germany. E-Mail : michel.favre@ifaar.rwth-aachen.de.

1. Le passé simple

1.1 Étymologie

L'adjectif « gnomique » est issu du grec ancien γνομικός « sentencieux » (Picoche, 1994 : 128), i.e. « qui contient des sentences ». L'auteur renvoie à *connaître* : « γιγνώσκω » (Vernhes, 2003 : 393), (*Petit Robert*, 1993). Ce terme de *sentence* va dans le sens de maximes, aphorismes, etc. qui sont des synonymes de : *gnomique*. (*Ibid.*)

Dans la grammaire du grec ancien, le passé simple correspond – entre autres temps verbaux – à l'aoriste : Picoche (1994) mentionne le terme *horizon* : ὄρος, « borne ». La première lettre dans *aoriste* est un *a* privatif, celui-ci exprime donc l'idée de quelque chose de « non limité », « indéterminé », (*ibid.* : 288), c'est-à-dire qui va au-delà de l'horizon, donc sans limites.

Présent gnomique (PG) → PSG

Cela conviendrait précisément fort bien au passé simple gnomique (à présent, PSG) et cette notion de gnomieité renverrait donc à la source même du terme qui pourrait s'étendre à la notion de vérité atemporelle, éternelle, une vérité qui ne connaît pas de limites dans le temps chronologique.²

Toutefois, le passé simple se caractérise par une coupure d'avec le point d'énonciation. Cette affirmation se retrouve dans plusieurs grammaires et chez Benveniste (1966, 2002 : 241) entre autres.

1.2 Le passé simple coupé du point d'énonciation ?

Vetters (1996 : 18) reproduit la différence faite par Reichenbach (1947) entre le passé simple et l'imparfait, respectivement avec le point de l'événement (E), le point de référence (R) et le point d'énonciation (S) :

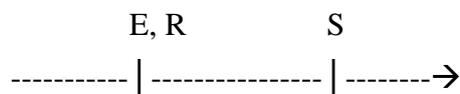


Figure 1. La représentation du passé simple



Figure 2. La représentation de l'imparfait

Le passé simple n'est représenté que par un *point* alors que l'imparfait l'est par une *période*.³

Mais la différence reste néanmoins infime. Ainsi Gosselin (1996, 2005 : 32 sq.) a proposé de remplacer ce système de points par des intervalles et permet ainsi de différencier le passé simple de l'imparfait. Dans le même sens, Barceló & Bres (2006) font appel à la notion de bornes initiale et finale. Ces dernières impliquent les trois instructions aspectuelles : la tension, l'extension et l'incidence. Ainsi « la tension signifie qu'un procès est considéré du

² Cf. l'aoriste gnomique en grec ancien, Allard / Feuillâtre, (1972, 2014 : 175).

³ Le terme de période est utilisé par Vetters.

début à la fin, c'est-à-dire de la borne initiale à la borne finale, dans toute son étendue. L'extension, en revanche, se situe sur la borne finale et n'a par conséquent pas de lien particulier avec la limite initiale. L'incidence indique que l'accent est placé sur les [bornes] » (Favre, 2016b : 154). De cette manière, le passé simple présente les instructions [+tension] et [+incidence] dans la mesure où il a une capacité à exprimer une action ou un état de la borne initiale à la borne finale. Et ces limites étant bien déterminées, cela lui confère l'instruction d'incidence, alors que l'imparfait se distingue par des bornes moins marquées, moins distinctes (Barceló & Bres, 2006). Les instructions de l'imparfait sont par conséquent [+tension], [-incidence].

Cet ancrage du passé simple dans les bornes et particulièrement dans la borne initiale confère à ce tiroir verbal une profondeur remarquable, ce qui le rend compatible avec l'enaction (cf. infra). En effet, le passé simple par sa capacité à évoquer « le passé le plus reculé de l'humanité » (Imbs, 1960 : 84)⁴ a le pouvoir, plus que tout autre, de faire appel à la mémoire des individus. Cela renvoie à l'enaction donc, qui fait remarquer que « l'intérieur et l'extérieur, le connaissant et le connu, l'esprit et le monde, se déterminent l'un l'autre » (Petitmengin, 2006 : 85). C'est-à-dire qu'il existe une sorte d'interaction entre les deux. Cet ancrage n'est toutefois pas le seul fait du passé simple, celui-ci montre une compatibilité⁵ avec la gnomicité mais il réclame en effet un certain co(n)texte et notamment la présence d'adverbes tels que *toujours* ou *jamais*.⁶ Cela implique que plusieurs éléments participent de cette gnomicité. Et ces mêmes éléments vont offrir un tout homogène qui tiendra lieu à son tour de signifiant. Il s'agit d'éléments, de lexèmes qui créent quelque chose d'autres que ce qu'ils sont censés représenter individuellement ; ainsi Launay (1986 : 23) écrit que « la phrase crée à elle seule des choses qui ne sont le fait d'aucun des éléments qui la constituent. Aucun des signifiants qui entrent dans la phrase ne *réfère*. Ils ne font que *contribuer* à la référence exercée par le produit de leur combinaison : la phrase ». ⁷ Par conséquent, ces phrases, ici, font appel à quelque chose de bien particulier dans les esprits et concourent de fait à l'enaction au niveau de l'interaction, de la cognition.

À l'aide de différents constituants, le PSG remonte à une source lointaine pour atteindre une cible au moment de l'énonciation et au-delà. Par conséquent, il est nécessaire d'émettre l'hypothèse selon laquelle les constituants jouent un rôle essentiel et se trouvent également liés à l'enaction. Avant d'aborder cette dernière, il s'agit de donner les citations qui sont indiquées dans les grammaires qui illustrent par un exemple la possible gnomicité du passé simple.

- (1) Un bienfait reproché tint toujours lieu d'offense. (Racine)⁸
Je veux moins de valeur, et plus d'obéissance.
- (2) Jamais gourmand ne mangea bon hareng. (Boileau)⁹
- (3) Reprenez vos esprits, et Souvenez-vous bien
Qu'un repas réchauffé ne valut jamais rien. (Boileau)¹⁰
- (4) Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire. (Boileau)¹¹

⁴ Cité par Favre (2016a : 138).

⁵ Le terme est de Launay (1986 : 24).

⁶ Le fait de se référer au futur n'est pas réservé aux adverbes. Pour des raisons de place, il n'est pas possible de développer ce point ici. Pour davantage de détails, cf. Imbs (1960 : 85) ; Favre (2016a : 138).

⁷ Mise en relief d'origine.

⁸ Gross (1986 : 52). La citation est extraite de : *Iphigénie*, IV, 6, de Racine.

⁹ Grevisse (1993 : 1254).

¹⁰ Grevisse (2013 : 155). La phrase se trouve à l'exercice 486, elle est également citée par Imbs, 1960 : 85. Elle est issue du *Lutrin* de Boileau, cf. *Œuvres de Boileau*, Edition Garnier frères, p. 105.

Mais il serait erroné de croire que cette structure est le privilège du siècle classique. Ainsi, se trouve-t-elle dans un ouvrage récent de linguistique :

- (5) De théorie du discours, il n'y eut jamais, aux dires mêmes de son plus obstiné théoricien, Michel Pêcheux. Mazière (2010 : 5)¹²

Cela n'enlève rien à une certaine rareté de cet emploi du passé simple mais cet exemple montre qu'il reste néanmoins bien vivant. De plus ce tiroir verbal, en relation avec sa capacité à exprimer une vérité générale, possède un lien particulier à l'enaction. Il s'agit donc, ici, de préciser ce concept de l'enaction.

2. L'enaction

Cette notion remonte aux biologistes chiliens Varela et Maturana.¹³ Il s'agit d'un concept relativement récent et qui se propose de réunir le physique et le mental.¹⁴ Bottineau (2013 : 12), écrit en effet, avec raison, que « parler est s'engager physiquement dans la relation à autrui et, par cet engagement même, coproduire bilatéralement des effets cognitifs de nature sémantique, émotionnels et interactionnels irréductibles à une tâche ». Cela montre à quel point le contenu d'un message implique le locuteur et le destinataire tant au niveau du corps que du mental en faisant appel à toute une dimension cognitive de part et d'autre. Le terme d'enaction est d'ailleurs à cet égard particulièrement significatif. Il remonte au verbe anglais *enact* « produire sur scène », lequel se réfère au français *en acte* (Bottineau, 2013 : 13). L'expression est d'ailleurs fort intéressante car elle montre parfaitement l'interaction qui existe entre le monde et le locuteur. Il n'existe pas seulement un monde préétabli sur lequel il serait impossible d'exercer quelque influence que ce soit ; et la perception que nous pouvons avoir de ce monde reste en partie personnelle. Varela *et al.* (1993 : 234 *sq.*), partent du principe d'une *action incarnée*. C'est-à-dire que la perception et l'action sont totalement liées au niveau cognitif, les deux évoluent ensemble, de sorte que l'approche de l'enaction comporte deux éléments, à savoir, « i) la perception consiste en une action guidée par la perception ; ii) les structures cognitives émergent des schèmes sensori-moteurs récurrents qui permettent à l'action d'être guidée par la perception », (*ibid.*)

Et les deux – perception et action – sont tellement liées l'une à l'autre qu'elles vont donner naissance à un concept : la perçaction. Cette expression est employée par Berthoz (1997), lequel se trouve cité par Bottineau (2013 : 14).¹⁵ La perçaction désigne un :

« [...] ensemble de processus motri-sensoriels bouclés, caractéristiques d'une espèce, à la fois génétiquement renouvelés et pragmatiquement modulés, qui spécifient l'expérience du monde (dont soi-même) que se forme un corps vivant selon les modalités de son espèce », (*ibid.*)

Ainsi est-il possible d'agir, de modifier certains éléments, de se remémorer des connaissances déjà acquises, de les comparer avec les nouvelles, d'enrichir ces dernières, etc. Ces modifications se trouvent perçues par chacun d'entre nous et cela donne par conséquent une sorte de réinterprétation, laquelle va être commune et va nous faire partager un monde commun, des connaissances communes que nous avons du monde (Bottineau, 2013 : 15).¹⁶ Et

¹¹ Riegel *et al.* (2009 : 538). Le vers se trouve dans *Art poétique* in : *Satires, Epîtres, Art poétique*, Gallimard, p. 228.

¹² Favre (2017).

¹³ Bottineau (2013 : 12). Cf. aussi Petitmengin (2006 : 85).

¹⁴ Dans cette partie, il sera fait largement référence à un article de Bottineau 2013, indiqué dans la bibliographie.

¹⁵ Cf. également Grégoire (2014 : 108 et *passim*).

¹⁶ Comme le fait remarquer justement Bottineau (2010b : 76), le monde n'est pas ce que l'on croit percevoir. Ainsi : « La condition du vivant n'est pas la perception mais ce que Berthoz nomme la perçaction, à la suite de la

la perçaction fabrique un monde modèle et non un modèle du monde (*Ibid.*) Elle peut être vue comme « l'invention d'un spectacle, ce que Bottineau, (2010b : 76) nomme *opéra*cle.

Cette « invention » est un terme majeur, il s'agit d'après les connaissances du monde, d'après des éléments emmagasinés en mémoire de créer quelque chose de similaire ou d'autre et ainsi, il y a bien une interaction. Nous avons vu que le passé simple a une capacité particulière à se référer à un passé lointain et qu'il est également compatible avec l'aspect itératif ; par conséquent il apparaît comme prédestiné pour remplir cette fonction de rappeler à la mémoire. Il recèle en quelque sorte une profondeur, laquelle est susceptible de « réveiller » des souvenirs et donc de faire naître quelque chose, comme un autre monde possible. De plus, une affirmation peut très bien s'appliquer à une catégorie de personnes, donc à une partie de l'humanité par exemple, mais pas obligatoirement à l'ensemble. En ce qui concerne le PSG, il est clair que si l'affirmation relative au repas réchauffé (cf. exemple 3) est susceptible de concerner un très grand nombre de personnes, voire tout le monde – qui n'a pas fait une telle expérience ? Alors ici, un certain tout peut être considéré. Mais quant à l'exemple (4) *qui ne sait se borner ne sut jamais écrire*, cela ne peut être vérifiable que par des personnes étant liées de près ou de loin à l'écriture. C'est-à-dire que cela ne peut concerner tout le monde sans exception, et donc ce ne peut être mis en relation avec un tout ou du moins un tout restreint, qui concernerait les personnes ayant traité à l'écriture directement ou indirectement. La citation (5), à propos de la théorie du discours, est également concernée par cette remarque. Tout un chacun ne doit pas forcément se sentir concerné par la notion de théorie du discours.

L'enaction et la perçaction, au niveau de la parole, lient automatiquement le perçu et le réel. L'un ne peut se réaliser sans l'autre. La question est dès lors de savoir quel monde nous faisons avec les mots (Bottineau 2013 : 16). Car une possibilité de modifier les choses est bien présente. De plus, tout ne se réduit pas à l'interaction. Il est en effet des situations dans lesquelles des formes non verbales de la pensée peuvent entrer en ligne de compte : réflexion, compréhension, etc. il s'agit de la question de l'endophasie. Deux points peuvent entrer en ligne de compte, ils sont les suivants : « l'autodétermination attentionnelle » ainsi que « le dialogisme et la normativité » (*ibid.*) Le premier désigne la capacité de tout être humain à se retirer dans ses pensées, ses idées, indépendamment de la situation dans laquelle il se trouve. Le second¹⁷ se rapporte au fait d'en appeler à des mots, des expressions qui ont forcément déjà été utilisé(e)s par autrui. Cela peut aller jusqu'à des syntagmes entiers, tels que les figements, les stéréotypes, etc. Cela n'est pas sans rappeler les phrases citées supra en rapport avec le PSG.

D'autre part, tous ces mots ou expressions se doivent d'obéir à certaines règles et correspondent par conséquent à une certaine norme fixée par la communauté langagière concernée. Et les phrases au PSG n'y font pas exception, d'autant plus qu'elles peuvent recouvrir un caractère de proverbe¹⁸. C'est-à-dire qu'elles représentent bien des syntagmes entiers qui sont véhiculés au fil des générations. Il existe donc un rapport entre le corps et l'esprit, puisque ces mêmes générations sont caractérisées par les deux. Cela fait appel à la mémoire, donc à ce que les esprits peuvent « revivre » et enacter.

Froese (2011 : 211) montre bien le lien étroit qui existe entre le corps et l'esprit, les deux ne se laissent pas distinguer l'un de l'autre et il mentionne pour ce faire, deux auteurs :

philosophie du corps développé par Merleau-Ponty. [...] vivre c'est « agir » et modifier conjointement les états de soi et du monde dans le cadre de la relation dynamique qui promeut la survie (l'entretien du processus dynamique bouclé de régénération et croissance / développement orienté par l'expérience et l'apprentissage).

¹⁷ Le dialogisme est lié à Bakhtine (1929) et Bottineau (2013 : 17) l'indique à la fin du sous-titre 3.2. en écrivant le nom de cet auteur entre parenthèses.

¹⁸ Anscombe (1994 : 96) écrit que les proverbes sont « des phrases complètes, se suffisant à elles-mêmes ».

Cosmelli and Thompson (2010, p. 372) carefully trace the role of the biological body for normal brain activity and show that the two cannot easily be disentangled from each other. On the contrary, they suggest that « self-sustaining ongoing [brain] activity, which is crucially coupled to the functioning of the body, holds the highest level in the control of brain functioning. »

Les deux sont tellement liés que la dimension sensori-motrice est omniprésente. Il peut y avoir une véritable conscience réflexive. A cet égard, Froese (2011 : 214) cite un exemple de Bottineau (2010 : 288), lequel raconte l'anecdote se rapportant à une mère et à sa fille de deux ans : « Look! This is snow. Look! It's white, it's cold, it sticks, you can pick some and make a ball, and throw it at Daddy, look, splash! ». Et la famille d'éclater de rire. Bottineau montre donc l'effet exercé sur l'enfant par les évocations sensori-motrices. Et Froese met l'accent sur l'importance de l'impératif *Look!* qui est, selon lui, une véritable invitation à s'imaginer la scène et à la vivre. Il s'agit par conséquent d'une approche enactive à un « faire sens » incitant à une véritable participation active.¹⁹ Et cette même participation peut tout à fait s'appliquer au PSG, particulièrement à la phrase de Boileau :

(3) Reprenez vos esprits et Souvenez-vous bien

Qu'un repas réchauffé ne valut jamais rien.

En effet, le premier vers et en particulier le second hémistiche de ce dernier peuvent jouer le rôle de l'impératif de l'anecdote avec la boule de neige. Le parallèle est évident dans le sens où il s'agit d'une véritable invitation à réfléchir sur quelque chose et à vivre cette même chose.²⁰ Dans l'exemple (3), l'impératif est explicite. En (5), l'expression "[...] aux dires mêmes de son plus obstiné théoricien [...]" peut exercer une fonction similaire dans la mesure où il est tout à fait à rapprocher d'une expression telle que *souvenez-vous*, ou *c'est Michel Pécheux qui l'a dit, regardez*, etc. Et dans les autres citations, il serait parfaitement possible de considérer un impératif comme implicite ou elliptique qui consisterait à exhorter à se rappeler et donc à en tirer des conséquences. Et donc, l'allocutaire ou le lecteur va bien se sentir stimulé par ces assertions et par là, les vivre de manière active.

Cela peut donc concerner une boule de neige, comme dans l'anecdote supra, un repas, comme dans la citation de Boileau, c'est-à-dire des éléments matériels susceptibles d'exercer des impressions, des sentiments mais l'enaction ne se limite pas à cela. Elle concerne un ensemble infini de connaissances. Ainsi Froese (2011 : 213) cite Bottineau (2010 : 283) : « [...] words may refer to notions that cannot be treated as entities or events, but to sensations, emotions, and abstract categories born out of highly heterogeneous experiences with no material core. »

Donc se trouvent naturellement concernés des concepts, des éléments non matériels. De plus, l'être humain a la capacité de faire abstraction d'éléments dans une situation donnée pour en mettre d'autres à la place. Froese (2011 : 213) utilise respectivement les expressions « substraction » et « addition ». C'est le second niveau du « faire sens » que Froese (*ibid.*) désigne par *second-order sense-making*.

Ce procédé de l'enaction est particulièrement intéressant pour le PSG puisque celui-ci fait référence précisément à des expériences faites dans le passé – voire dans un passé fort éloigné, cf. supra – lesquelles vont pouvoir ressurgir dans la mémoire – mémoire individuelle et / ou collective – et dès lors être interprétées par les sujets parlants lorsqu'elles se renouvellent dans le présent. Elles permettent, par ce biais, de tirer une conclusion plus large qui débouchera sur une affirmation à valeur générale. En effet pour ce qui est de ces phrases

¹⁹ Froese 2011:214 cite ici Di Paolo *et al.* (2010) « participatory sense-making ». Et je propose « faire sens » pour traduire l'expression *sense-making*. Cf. également Bottineau (2012c : 74).

²⁰ « [...] la parole est un moyen corporel d'agir sur l'esprit [...], Bottineau, (2011 : 16).

citées supra, si elles sont détentrices d'une vérité dans le passé, rien n'exclut que cette même vérité se trouve vérifiée dans le présent et donc également potentiellement à l'avenir.²¹

Il s'agit bien du partage d'une expérience mais les éléments ne sont pas obligés d'être nouveaux. Ce qui est bien le cas des phrases contenant le PSG du présent article.

In private languaging, an addresser causes an addressee to come up with an original piece of experience. Not that the "idea" should be new or original – *Buses are always late, aren't they?* – most of our daily production is cliché. A speaker will make a hearer become aware of something (real or not), that is, enact a piece of sensorimotor experience through languaging, either because he has seen from the hearer's attitude that the "real fact" has not been taken into account and does not bring about the expected intellectual, emotional or pragmatic reaction (Sperber and Wilson), or because the speaker computes that introducing this piece of experience might serve his purposes [...]. (Bottineau, 2008: 19)²².

Enfin le PSG présente une part privilégiée quant à l'enaction en ce sens qu'il recouvre une portion de temps bien aussi importante que le présent et davantage que l'imparfait, pour montrer cela, les exemples suivants suffiront :

(3) [...] un repas réchauffé ne valut jamais rien.

(3c) [...] un repas réchauffé ne vaut (jamais) rien.

(3d) [...] un repas réchauffé ne valait jamais rien.

En (3), il s'agit bien d'une vérité éternelle, elle remonte à un passé très lointain. En (3c) le présent n'a pas besoin de l'adverbe pour exprimer une vérité générale, ce qui explique l'utilisation des parenthèses, et peut remonter aussi 'loin' dans le temps que le passé simple, p.ex.. la terre tourne autour du soleil. Et en (3d) l'imparfait ne peut que se référer qu'à une période déterminée²³ passée, et donc l'affirmation ne serait plus vraie au moment de l'énonciation. Ainsi le passé simple avec les constituants concernés recouvre une période aussi longue que le présent, tant dans le passé que dans le futur et plus longue que celle de l'imparfait. Le passé simple et l'imparfait sont connus pour être à la base des tiroirs du passé, mais le premier par sa combinaison avec certains constituants peut exprimer davantage dans le temps. Peut-il exister une différence entre le PSG et le présent ? Je ne répondrai que partiellement à la question ici. Le passé simple se trouve privilégié par rapport au présent au niveau prosodique. L'alexandrin sonne mieux et donc plus susceptible d'attirer l'attention et de donner une impression de profondeur plus intense. La prosodie entre en ligne de compte également dans le domaine de l'enaction.

3. Le PSG et son cotexte²⁴

Le passé simple est, dans son emploi standard, un tiroir verbal présentant une rupture avec le moment de l'énonciation.²⁵ Cela est affirmé dans de nombreux ouvrages se référant à

²¹ Bottineau (2012a : 45) précise que « le mot, par définition, est un segment acoustique récurrent que tout un chacun a l'occasion de rencontrer au sein des répliques d'autrui : il constitue une figure proposée par le lexique d'une langue – « figure proposée » dans le même sens que « figure imposée » en patinage artistique. Chaque locuteur a la possibilité de reproduire cette figure en contexte adéquat [...] ». Cette remarque insiste sur le fait qu'un mot – et aussi une expression, voire une phrase – peut être réutilisé(e) à l'infini, ce qui est le cas de ces phrases comportant un PSG et qui présentent donc un caractère de proverbe.

²² Il semblerait que cette version de 2008 soit la même que celle citée par Froese et datée de 2010, car les auteurs et les exemples sont similaires. Cf. Bottineau (2010).

²³ Cf. Ducrot (1979).

²⁴ Plusieurs éléments exposés ici, seront repris de : Favre (2017). Le PSG, une analyse.

²⁵ Riegel *et al.* (2009 : 538) ; Favre (2014 : 35) ; Favre (2016a : 132) ; Favre (2016b : 152).

l'énonciation. Par conséquent il s'avère nécessaire de prêter attention aux éléments qui sont les divers constituants et au premier chef à l'adverbe ou à la locution adverbiale. En effet, sans celui-ci ou celle-là, il serait tout à fait vain de vouloir aborder ce sujet du PSG. Mais il n'est pas le seul ; il s'agira donc de montrer que tous les constituants participent de la gnomie et le passé simple présente une compatibilité avec ces mêmes constituants²⁶ afin d'assurer la cohérence, la conformité aux connaissances que nous avons du monde.²⁷ Pour cela, certaines règles sont à suivre :

As for the speaking community, the way it enacts its own language is monitored by the standards set by the academic authorities and vulgarized by the schooling system: a language is an ensemble of morphological features (a lexicon, an inflectional system, morphosyntactic patterns) governed by explicit rules, [...].
(Bottineau, 2010)

Il s'agit donc d'observer les règles qui s'imposent au PSG de manière à ce que celui-ci puisse être enacté et donc « faire sens ». En effet, eu égard au passé simple, certaines contraintes s'imposent. Une langue est un « système coordonné d'actions articulables » (Bottineau, 2012b : 80), et ces « actions articulables » sont représentées par le lexique, la prosodie, etc. Il s'agit donc de considérer comment ces actions vont être agencées au niveau du lexique, de la syntaxe, etc.

Les cinq citations sont rappelées ici, mais quelque peu abrégées :

- (1) Un bienfait reproché tint toujours lieu d'offense. (Racine)
- (2) Jamais gourmand ne mangea bon hareng.
- (3) Qu'un repas réchauffé ne valut jamais rien. (Boileau)
- (4) Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire. (Boileau)
- (5) De théorie du discours, il n'y eut jamais, [...] (Maizière, 2010 : 5)

Il s'agit à présent de considérer le groupe nominal et le groupe verbal.

3.1 Le groupe nominal²⁸ du PSG

Un groupe nominal est constitué en français d'un nom propre ou d'un nom commun et de son déterminant. La question est de savoir si le groupe nominal du PSG présente certaines particularités ou non. Les exemples (1) et (3) se ressemblent singulièrement. Le nom est précédé d'un déterminant et se trouve expansé sur sa droite par un participe passé employé comme adjectif. Ces trois éléments méritent notre attention. Le déterminant est ici un article indéfini. Et dans ce cas de figure, il est générique²⁹, c'est-à-dire qu'il désigne tous les bienfaits reprochés et tous les repas réchauffés. Et pour reconnaître la valeur de l'article en français, il est indispensable de se référer au contexte. Comme le souligne Bottineau (2012a : 51 sq.) :

De manière très générale, on peut caractériser les modes et temps verbaux, les cas nominaux, les prépositions en fonction de l'effet que suscite leur utilisation, de la manière dont cet effet intervient dans la séquence de production de sens, et de la

²⁶ Cf. Launay (1986), ainsi que Chevalier, Launay & Molho (1986).

²⁷ Bottineau (2012d) va dans ce sens quand il emploie l'expression « cohérence sémantique des usages collectif » ou « contributions conformes ».

²⁸ Fréquemment les expressions groupe nominal et syntagme nominal sont employées indifféremment. Toutefois, Garde Tamine (2004 : 226) fait une différence. « Le groupe nominal est un cas particulier du SN [syntagme nominal], constitué d'un nom propre (Npr), ou d'un substantif et d'un déterminant, éventuellement accompagnés d'une expansion. » J'adopte la terminologie de Gardes Tamine (2004).

²⁹ Par rapport à l'indéfini, cf. Paveau & Sarfati (2003 : 101)

manière dont il se profile contextuellement par l'interaction au contexte et savoirs disponibles (pour l'article, ceci concerne les valeurs génériques et spécifiques de un et le, qui sont toujours contextuels, contrairement à ce que supposait la psychomécanique du langage).

Et dans les exemples ci-dessus, les articles ont une valeur générique par la présence de l'adverbe. En effet, dans le cas où celui-ci se verrait supprimé³⁰, alors l'article recouvrerait une valeur spécifique. Ainsi :

(1a) Un bienfait reproché tint lieu d'offense

(3a) Qu'un repas réchauffé ne valut rien

Dans les deux cas, l'article indéfini désigne un bienfait reproché en particulier et de même pour le repas réchauffé. Celui-ci serait un repas parmi d'autres également réchauffés, mais qui, eux, étaient de qualité tout à fait acceptable. Par conséquent, la situation serait autre.

Concernant le groupe nominal, le participe passé employé comme adjectif et exerçant la fonction d'expansion doit aussi attirer l'attention. En effet, il joue un rôle de restriction. Des affirmations telles que :

(1b) Un bienfait tint toujours lieu d'offense

(3b) Qu'un repas ne valut jamais rien

n'auraient guère de sens, à moins de vouloir faire preuve d'un cynisme peut commun pour (1b) et de dédaigner la nourriture de manière tout aussi extraordinaire pour (3b). Par conséquent ces deux assertions n'ont guère de possibilités d'être acceptées, du moins compte tenu des connaissances que nous avons du monde. Par conséquent, le groupe nominal expansé semble, par sa dimension restrictive, ne pas être dénué d'intérêt. Et les autres exemples sont également concernés. Car leur structure peut paraître, au premier abord, assez différentes de (1) et de (3), or l'apparence est trompeuse. Ils sont au contraire fort semblables. Reprenons-les donc :

(2) Jamais gourmand ne mangea bon hareng.

(4) Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

(5) De théorie du discours, il n'y eut jamais, [...]

En fait, la structure est la même qu'en (1) et (3). En (2), le lexème *gourmand* peut fort bien être considéré comme un adjectif dont le nom correspondant serait elliptique : un homme gourmand, une personne gourmande.³¹ En (4), *qui ne sait se borner* est une proposition relative dont l'antécédent peut également être considéré comme elliptique. Un groupe nominal tel que « tout homme », « toute personne », etc. pourrait être envisagé sans difficulté aucune. Il s'agit d'une relative sans antécédent.³² Ici, comme pour les autres cas, cette expansion joue un rôle restrictif. En (5), il n'en va pas autrement, dans le sens où il y a bien un groupe nominal expansé :

(5) De théorie du discours, il n'y eut jamais.

[I]l y eut peut être considéré comme un présentatif, comme un verbe impersonnel. Et donc « il » est un sujet apparent ou grammatical. Mais le sujet réel est « de théorie du discours ». Le « de » s'explique par la négation. Il serait possible d'écrire :

³⁰ Pour ce qui est des opérations grammaticales, telles que la suppression, l'adjonction, la pronominalisation, etc. cf. Gardes Tamine (2012).

³¹ Le *Petit Robert* attribue bien deux parties du discours à gourmand : adjectif et nom. De plus, l'adjectif est traité en premier. Par ce biais, l'emploi adjectival est parfaitement justifié.

³² Cf. Pierrard (1988 : 93, 11).

(5a) Une théorie du discours n'exista jamais.

Il s'agit bien de la même structure que dans les cas précédents. Une expansion est aussi présente, mais cette fois-ci, elle n'apparaît ni sous la forme d'un adjectif, ni d'une relative, mais sous la forme d'un complément du nom.

Il y a donc bien des similitudes quant à la structure du groupe nominal. Et à présent, voyons le groupe verbal.³³

3.2 Le groupe verbal du PSG

Parmi les cinq exemples à propos du PSG, quatre comportent des verbes statiques. Seul le (2) présente un verbe d'activité (*manger*).³⁴ Et ce verbe d'activité est dans son cotexte perfectif. Les verbes statiques: *tenir lieu de*, *valoir*, *savoir* et le présentatif *il y a* n'incluent pas de borne. Ils ont un point en commun, celui d'être atéliques. Cela confirme bien leur caractéristique de s'accorder avec la notion de durée. Pour ce qui est de manger, du moins compte tenu de son cotexte, il est télique. Cependant, il s'avère tout à fait compatible avec la gnomie. Alors la question est de savoir si tous les verbes téliques seraient compatibles. Je ne puis pour le moment répondre à cette question. Et le verbe n'entre pas seul en ligne de compte, et il convient donc à présent de considérer la structure du groupe verbal dans le PSG.

3.2.1 La valence verbale

Dans les quatre premiers exemples, les verbes sont toujours suivis d'un actant³⁵ et sont donc de valence 2, à savoir, sujet, verbe, complément. En (1), (3) et (4), le complément ne peut être supprimé. Celui-ci est donc obligatoire. En (1), *tenir lieu* ne peut ne pas être suivi d'un actant. En (3), le cas est le même. Pour ce qui est de (4), le verbe *savoir* exige, du moins dans cette situation, également un second actant.³⁶ L'exemple (2) qui comporte le verbe *manger*, se distingue des autres dans la mesure où le complément d'objet direct n'est pas indispensable :

(3a) Jamais gourmand ne mangea.

Cette phrase appelle toutefois deux remarques. Tout d'abord, il n'est pas possible de se passer de manger pour vivre, même si les bienfaits du jeûne ne sont peut-être pas à négliger mais ce qui ne signifie pas de se passer de nourriture, et ensuite, sauf cas exceptionnel de maladie par exemple, une personne gourmande aura plutôt tendance à manger. Et il convient de considérer, maintenant, les adverbes, qui sont, du reste, présents dans tous les exemples.

3.2.2 Les adverbes toujours et jamais

Comme il a été déjà mentionné, cf. supra, l'importance de ces deux adverbes est absolument indéniable. Sans leur présence, le passé simple ne peut en aucun cas se révéler gnomique. Ces adverbes représentent donc la base du PSG. Leur suppression aurait deux conséquences. Si l'on souhaite conserver la dimension gnomique, alors il serait nécessaire de remplacer le

³³ Il n'est pas impossible pour que la typologie du verbe mérite une étude à part entière quant au PSG.

³⁴ Maingueneau (²1999 : 65 sq.) indique une typologie des verbes eu regard aux modes de procès conclusif vs non-conclusif et il se réfère pour cela à Vendler (1967). Celui-ci distingue en effet, quatre catégories de verbes, à savoir, les accomplissements, les activités, les achèvements et les états. Ici, donc, deux seules catégories se trouvent représentées et les verbes statiques semblent avoir une importance particulière. Mais, pour le moment, il n'est pas possible de répondre à cette question. Cela exigerait probablement une étude en soi, cf. la note précédente.

³⁵ Pour ce qui est des termes actant et valence, cf. l'ouvrage bien connu de Tesnière (²1965).

³⁶ Dans ce cas précisément. Dans un autre contexte, il est tout à fait possible d'imaginer un dialogue, une remarque à laquelle un participant se contenterait de répondre : je sais. Même si le complément s'avère elliptique, il peut fort bien ne pas être présent, cela signifierait que le complément est seulement facultatif.

passé simple par le présent. En effet, le présent gnomique n'a nullement besoin d'un tel adverbe. Et dans le cas où l'on conserverait le passé simple tout en supprimant l'adverbe en question, ce même passé simple entraînerait à son tour deux implications : la grammaticalité et la remise en question de la dimension gnomique. Considérons les exemples suivants :

(1a) Un bienfait reproché tint lieu d'offense.

(2a) ?? Gourmand ne mangea bon hareng.

(3a) Un repas réchauffé ne valut rien.

(4a) ? Qui ne sait se borner ne sut écrire.

(5a) De théorie du discours, il n'y eut.

En (2a) et (4a), il est tout à fait possible de douter de la grammaticalité des phrases. Pour la première, il serait nécessaire d'avoir recours à un déterminant, et pour la seconde, un pronom démonstratif de type *celui / celle* serait aussi nécessaire. Et après « correction »,

[L]es deux exemples signifieraient respectivement qu'un gourmand / gourmet n'a pas apprécié les harengs, et qu'une personne incapable de se restreindre – ce serait son caractère – n'a pas réussi à écrire de manière acceptable. (Favre, 2017).

Pour (1a), (3b) et (5b) la question est similaire. En (1a), il s'agirait d'un certain bienfait reproché qui aurait été perçu de manière négative. En (2a), un certain repas réchauffé, parmi d'autres, ne fut pas bon, mais ce n'était pas le cas des autres, cf. supra. Et enfin en (5a), aucune théorie ne fut présentée dans une certaine situation, mais cela ne signifierait en aucune manière qu'au moins une théorie n'existe point. Il se trouverait simplement que, lors d'une conférence, par exemple, la présentation d'une certaine théorie aurait pu être attendue, mais que cette même théorie ne fut pas présentée. Ce qui ne correspond pas à la pensée de Mazière. En d'autres termes, sans la présence d'adverbes tels que jamais ou toujours, l'article indéfini ne peut se révéler, dans ce cas de figure, que spécifique et non générique.

Si ces adverbes se révèlent donc indispensables, leur présence n'est toutefois pas toujours suffisante. Une autre phrase de Boileau en est un exemple :

(8) Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.³⁷

L'élément empêchant la gnomie ici, est le comparatif *mieux*. Celui-ci implique une personne en particulier qui est un empoisonneur. Si à la place du superlatif se trouvait substitué l'adverbe *bien*, la valeur du passé simple redeviendrait gnomique.

(8a) Jamais empoisonneur ne sut bien son métier.

Ici seraient concernés tous les empoisonneurs. C'est-à-dire qu'une telle personne qualifiée de la sorte n'est pas capable d'exercer son activité correctement et donc, la phrase retrouve ici sa valeur gnomique.

L'exemple (8) nous a montré que le superlatif bloque la gnomie du passé simple ou du moins la compatibilité de ce tiroir avec la gnomie. Or, si un élément de comparaison est patent, l'adverbe *mieux* n'empêchera pas la valeur de vérité éternelle. Ainsi avons-nous :

(8b) Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier qu'un honnête homme.

Mais une remarque s'impose d'emblée. En effet le sens entre (8) et (8b) est très différent. Dans le premier cas, l'empoisonneur en question est un expert dans son domaine, et dans le second, il possède un savoir inférieur à celui de l'honnête homme, considéré d'un point de vue générique. Les deux sens sont tout simplement opposés. Par conséquent l'adverbe de

³⁷ Cf. Boileau : Satire III, in : *Satires, Epîtres, Art poétique*, Poésie / Gallimard, p. 77.

temps joue, certes, un rôle primordial, mais il n'est pas le seul. Cela montre donc très bien que chaque élément participe de la dimension gnomique. C'est-à-dire chaque constituant se révèle indispensable pour donner un sens à la phrase et celle-ci devient à son tour un signifiant (Launay 1986). À cela s'ajoute la question de sa place au sein de la phrase.

3.2.3 La place et la portée de l'adverbe de temps

L'adverbe peut être assimilé à un circonstant, c'est-à-dire dans la terminologie de Tesnière (1965) un élément qui n'appartient pas à la valence du verbe et donc qui va s'avérer plus mobile que les actants, lesquels, eux, dépendent de la valence. Or, Gardes Tamine (2004 : 134) explique bien le continuum pouvant exister entre un actant – complément facultatif – et un circonstant – complément aléatoire. Les frontières ne sont donc pas si délimitées qu'il serait possible de se l'imaginer. Et dans le cas du PSG, l'adverbe de temps est absolument indispensable (cf. supra). Il fait partie intégrante d'une sorte d'unité.

Si l'adverbe est assimilé à un circonstant, sa mobilité peut être relativement importante (Favre, 2017). Il s'agit, ici, de considérer l'adverbe de temps, donc appartenant à la même catégorie que toujours ou jamais. De ce point de vue, *demain*, peut servir d'exemple :

(9) ___ son frère ___ revient de la conférence _____.

L'adverbe en question peut se placer à trois endroits différents.³⁸ La mobilité de l'adverbe, en tant que circonstant, est donc assez grande. Toutefois, les adverbes dans les exemples cités plus haut ne peuvent jouir d'une telle liberté. Cela va donc dans le sens que *demain* est davantage inséré, alors que *toujours* et *jamais* sont plutôt intégrés. Ils montrent, par ce biais, le continuum dont il est question chez Gardes Tamine (2004). En (9), *demain* est un adverbe de phrase, (Guimier, 1996 : 5). Il n'est pas intégré dans la phrase. Selon la terminologie de Gardes Tamine (*ibid.*), il correspond à l'insertion. Et si l'adverbe se rapporte à un constituant, il est alors intégré.³⁹ Ceci se trouve confirmé en (3) :

(3) Un repas ne valut jamais rien.

L'adverbe *jamais* dépend du constituant *rien*. Si les deux adverbes sont séparés, le sens de la phrase sera différent car la portée de l'adverbe a changé :

(3c) Jamais un repas réchauffé ne valut rien.

La valeur gnomique n'est pas altérée mais le sens n'est plus le même. (3c) affirme qu'un repas réchauffé valut toujours quelque chose et donc se trouve en contradiction avec (3) qui nie une quelconque valeur à un tel repas. En fait, en (3c), l'adverbe porte sur la phrase alors qu'il ne porte que sur rien en (3). De toute manière la flexibilité ou la mobilité de ces adverbes reste toute relative. Et de ce point de vue, il paraît tout à fait légitime de s'interroger sur le fait de savoir s'il s'agit d'adverbes, dans le sens où la notion d'adverbe serait proche du circonstant, ou du complément aléatoire, question qui s'avère ici totalement légitime. Dans cet esprit, la remarque de Molinier et Levrier se révèle fort pertinente :

[...] ils n'ont pas la fonction de compléments adverbiaux puisqu'on ne peut pas les dissocier du verbe : ils n'apportent pas une détermination sémantique accessoire au verbe qui se suffirait à lui-même [...] au contraire ils forment une unité sémantique avec le verbe [...] (Molinier & Levrier, 2000 : 26).

³⁸ Ces endroits sont représentés par le trait continu _____.

³⁹ Guimier (1996 : 5) utilise le terme d'intra-prédicatif.

Cela confirme donc cette idée du continuum, (cf. supra) et ne peut que confirmer l'attitude de Gardes Tamine sur la difficile séparation entre circonstants et actants.⁴⁰ Il paraît en effet difficile d'établir une limite claire entre les deux, particulièrement dans le cas du PSG, où les adverbes sont plutôt des actants que des circonstants dans la mesure où ils font partie intégrante des assertions considérées. En fait, ces phrases représentent une unité. Les constituants s'avèrent assez indispensables pour exprimer une vérité générale.

4. Conclusion

L'enaction est un concept particulièrement important dans le domaine des langues. Elle montre en effet le lien étroit qui existe entre la parole et l'action, l'incitation de la parole à mettre « en acte » ce que cette même parole transmet. Il ne s'agit plus de considérer le langage comme un système représentant le monde mais de comprendre que le langage, la parole exercent une véritable influence sur l'être humain et l'exhortent à participer à une dynamique de groupe. L'individu ne peut pas ne pas réagir, il est enrôlé en quelque sorte dans une action où il se trouve influencé et va influencer à son tour. Il y a une véritable dynamique de l'interaction.

Le PSG, jusque-là, du moins à ma connaissance, fut assez négligé, dans le sens où il n'est mentionné que de manière fort sporadique et lapidaire dans quelques grammaires. Or le PSG, de par la capacité du passé simple à remonter loin dans le temps est important, il montre un pouvoir notable d'aviver les mémoires et de prouver que certaines vérités ou constatations sont susceptibles de se montrer longtemps vérifiées, voire éternelles.

Enfin une structure se dégage de ces différentes phrases. Le GN se trouve toujours expansé, que ce soit à l'aide d'un adjectif, d'un complément du nom ou d'une proposition relative. Et le nom lui-même peut ne pas être présent, il y aura alors ellipse, comme par exemple un pronom relatif sans antécédent. Si le nom est mentionné, il sera précédé d'un article compatible avec la généralité. Cela est normal car la restriction du GN est indispensable sur le plan sémantique. Le GV est souvent constitué d'un verbe statique⁴¹ et la présence d'adverbes tels que *toujours* ou *jamais* est systématique. Et les constituants de ces phrases sont tellement liés les uns aux autres qu'ils sont très dépendants au point de former à eux seuls un signifiant. Certes, le nombre des exemples n'est pas très élevé, quatre pour l'époque classique et un dans un texte actuel. Mais le PSG mérite d'être traité car il est quelque chose en plus dans la langue française et il serait dommage de ne pas lui consacrer d'analyse. Il resterait à rechercher d'autres exemples au moins depuis l'époque classique jusqu'à nos jours.

Bibliographie

- ALLARD, Jean & FEUILLATRE, Emile (1972 / 2014). *Grammaire grecque*. Paris : Hachette.
- BAILLY, Anatole [1963] (2000). *Le Grand Dictionnaire Grec Français*. Paris : Hachette.
- BARCELO, Gérard Joan & BRES, Jacques (2006). *Les temps de l'indicatif en français*. Paris : Ophrys.
- BENVENISTE, Emile [1966] (2002). *Problèmes de linguistique générale*, 1. Paris : Gallimard.
- BERTHOZ, Alain (1997). *Le sens du mouvement*. Paris : Odile Jacob.

⁴⁰ Cf. Favre (2017) : Tesnière (1965 : 127) intitule le chapitre 57 : Limite entre actants et circonstants. Et les deux premières phrases du chapitre en question sont fort intéressantes : « A première vue la limite entre actants et circonstants est nette, mais, à y regarder de près, on s'aperçoit qu'elle est délicate à fixer avec précision. »

⁴¹ Une autre étude est nécessaire pour savoir si certains types de verbes seraient exclus.

- BOTTINEAU, Didier (2010). Language and enaction. Dans J. Stewart, O. Gapenne, & E.A. Di PAOLO (éds.) *Enaction: Towards a new paradigm for cognitive science* (p. 89-122). Cambridge, MA: The MIT Press.
- BOTTINEAU, Didier (2011). Parole, corporéité, individu et société : l'*embodiment* dans les linguistiques cognitives. Dans *Texto*, XVII(1-2), np.
- BOTTINEAU, Didier (2012a). La parole comme technique cognitive incarnée et sociale. Dans *La Tribune internationale des langues vivantes*. Paris : Union des professeurs de langues dans les grandes écoles scientifiques, 54, 44-55.
- BOTTINEAU, Didier (2012b). Le langage représente-t-il ou transfigure-t-il le perçu ? Dans *Formes sémantiques, langages et interprétations : Hommage à Pierre Cadiot, La Tribune Internationale des langues vivantes*. Paris : Union des professeurs de langues dans les grandes écoles scientifiques, numéro spécial, 73-82.
- BOTTINEAU, Didier (2012c). la fabrique de la langue, fabrique de l'humain. In : NASSIKAS, Kostas, PRAK-DERRINGTON, Emmanuelle, & ROSSI, Caroline. *Fabriques de la langue* (p. 161-197). Paris : Presses Universitaires de France.
- BOTTINEAU, Didier (2013). Pour une approche enactive de la parole dans les langues. *Langages*, Dans G. Louÿs & D. Leeman (éds.) *Le vécu corporel dans la pratique d'une langue*, 192. Paris : Larousse, 11-27.
- COSMELI, Diego & THOMPSON, Evan (2010). Embodiment or envatment ? Reflexions on the bodily basis of consciousness. Dans J. Stewart, O. Gapenne & E. Di Paolo, (éds), *Enaction: Toward a new paradigm for cognitive science* (p. 145-164). Cambridge : MIT Press.
- CHEVALIER, Jean-Claude, LAUNAY, Michel & MOHLO, Maurice (1986). Le Fardeau. Dans *Le signifiant, Langages*, 82, 5-11.
- DI PAOLO, Ezequiel A., ROHLE, Marieke & DE JAEGHER, Hanne (2010). Horizons for the enactive mind : values, social interaction, and play. Dans J. Stewart, O. Gapenne & E. Di Paolo, (éds), *Enaction: Toward a new paradigm for cognitive science* (p. 33-87). Cambridge, MA: The MIT Press.
- DUCROT, Oswald (1979). L'imparfait en français. *Linguistische Berichte*, 60, 1-23.
- FAVRE, Michel (2014). Quelques temps du passé et le présent dans des articles de journaux du début du XXI^{ème} siècle. Dans N. Rentel, U. Reutner, & R. Schröpf (éds.), *Von der Zeitung zur Twitterdämmerung. Medientextsorten und neue Kommunikationsformen im deutsch-französischen Vergleich*, sans numéro, 27-44.
- FAVRE, Michel (2016a). Le passé simple et la notion de vérité générale. Dans L. Ströbel (éd.), *Facetas del verbo / Les Facettes du Verbe* (p. 131-146). Frankfurt am Main : Peter Lang.
- FAVRE, Michel (2016b). Le passé simple, le passé composé et l'imparfait en français. Dans L. Ströbel (éd.). *Facetas del verbo / Les Facettes du Verbe* (p. 147-170). Frankfurt am Main : Peter Lang.
- FAVRE, Michel (2017). Le PSG, une analyse. Dans L. Ströbel (éd). *Verknappungsphänomene in Sprache, Kultur und neuen Medien Reduktion als funktionales Instrument und zeitgenössisches Stilmittel*. Frankfurt am Main : Peter Lang.
- FROESE, Tom (2011). From adaptive behavior to human cognition : a review of *Enaction*. *SAGE Journals*, (20)3, 209-221.
- GUILLAUME, Gustave [1919] (1975). *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Paris : librairie A.-G. Nizet / Québec : les Presses de l'Université Laval.

- GARDES TAMINE, Joëlle (2004). *Pour une grammaire de l'écrit*. Paris : Armand Colin.
- GARDES TAMINE, Joëlle (2012). *La grammaire : méthodes et notions*. Paris : Armand Colin.
- GOSSELIN, Laurent (1996). *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- GOSSELIN, Laurent (2005). *Temporalité et modalité*. Bruxelles : de Boeck & Duculot.
- GREGOIRE, Michaël (2014). Théorie de la Saillance Submorphologique et neurosciences cognitive. Dans A. Elimam (dir.) *Enonciation et sciences cognitives, Synergies Europe, 9*, Cracovie, Pologne : Gerflint, 107-119.
- GREVISSE, Maurice (1993). *Le bon usage. Grammaire française*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- GREVISSE, Maurice (2013). *Exercices de grammaire française*. Bruxelles : de Boeck & Duculot.
- GROSS, Maurice (1986). *Grammaire transformationnelle du français. 3 – Syntaxe de l'adverbe*. Paris : ASSTRIL.
- GUIMIER, Claude (1996). *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en –ment*. Paris : Ophrys.
- IMBS, Paul (1960). *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*. Paris : Klincksieck.
- MAINGUENEAU, Dominique (2007) *L'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette Supérieur.
- MAZIERE, Francine [2005] (2010). *L'analyse du discours*. Paris : Presses Universitaires de France.
- MOLINIER, Christian & LEVRIER, Françoise (2000). *Grammaire des adverbes. Description des formes en –ment*. Genève-Paris : Librairie Droz.
- MERLEAU-PONTY, Maurice (1945 / 2016). *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard.
- PAVEAU, Marie-Anne & SARFATI, Georges-Élia (2003). *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*. Lassay-les-Châteaux : Armand Colin.
- PETITMENGIN, Claire (2006). L'énonciation comme expérience vécue. *Intellectica*, 43, 85-92.
- PICOCHÉ, Jacqueline (1994). *Dictionnaire étymologique du français*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- PIERRARD, Michel (1988). *La relative sans antécédent en français moderne. Essai de syntaxe propositionnelle*. Louvain : Peeters.
- REICHENBACH, Hans [1947] (1966). *Elements of Symbolic Logic*. New York : Free Press.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe & RIOUL, René (2009). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- ROBERT, Paul (1993) *Le nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- SPERBER, Dan & WILSON, Deirdre (1995). *Relevance. Communication and Cognition*. Oxford, UK / Cambridge, USA : Blackwell.
- TESNIÈRE, Lucien (1965). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.

VARELA, Francisco, THOMPSON, Evan & ROSCH, Eleanor (1993). *L'inscription corporelle de l'esprit. Sciences cognitives et expérience humaine*. Traduction de V. Havelange, Paris : Éditions du Seuil (éd. or. en anglais MIT Press, 1991).

VENDLER, Zeno (1967). *Linguistics and philosophy*. Ithaca / London: Cornell University Press.

VERNHES, Jean-Victor (2003). *Ἑρμῆιον. Initiation au grec ancien*. Paris : Éditions Ophrys.

VETTERS, Carl (1996). *Temps, aspect et narration*. Amsterdam, Atlanta : Éditions Rodopi.